

CHAM - Classe à Horaires Aménagés Musique

Collège Antoine
de Saint-Exupéry



Commencer ou continuer un instrument en partenariat avec la ville de Vannes et le Conservatoire

**Pratique instrumentale
individuelle / collective
en orchestre :**

flûte, hautbois,
clarinette, basson, cor,
trompette, trombone,
tuba, saxophone,
percussion, violon, alto.

- Cette classe suit les programmes du niveau 6ème, auquel s'ajoute un enseignement musical de 4 heures hebdomadaires. Deux heures sont enseignées au collège, et deux heures au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de Vannes (sites du centre-ville ou du 113).
- L'enseignement est encadré par les professeurs du conservatoire et un professeur du collège responsable de la CHAM.
- Cet enseignement gratuit est délivré de la 6ème à la 3ème et engage l'élève sur la totalité du parcours.

1 rue Gustave Courbet
56000 Vannes

02 97 63 28 54
ce.0560223n@ac-rennes.fr

Quels sont les atouts d'un tel parcours ?

- Cette classe est ouverte prioritairement à des **élèves motivés souhaitant commencer, ou continuer** l'étude d'un instrument qui s'intègre dans un ensemble symphonique : flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, tuba, saxophone, percussion, violon, alto.
- C'est une **ouverture culturelle exceptionnelle** qui permet aux élèves de participer à des concerts, des Master Class avec des artistes de renommée internationale (Yaël Naim, Thomas Fersen, Laurent de Wilde, JC Spinosi, Chilly Gonzales, Manu Katché, Arthur H, David Krakauer, Cécile Coulon, Alexis HK), de l'Orchestre National de Bretagne, et de participer ainsi à des projets artistiques d'envergure (ex. Burger Bang : <https://youtu.be/2z7F73zZ1U0>).
- C'est le plaisir de **jouer ensemble et d'évoluer dans un groupe soudé** et solidaire pendant les quatre années de scolarité au collège.
- En fin de cycle, chaque élève reçoit un **diplôme de musicien d'orchestre** et a la possibilité de poursuivre ce parcours spécifique au lycée Charles de Gaulle de Vannes.

Modalités d'inscription :

- **Fiche de candidature** disponible dans les écoles du secteur, au collège ou sur le site internet du collège. A adresser directement au collège Antoine de Saint-Exupéry : 1, Rue Gustave Courbet - BP 563 - 56017 VANNES Cedex pour le **vendredi 22 mars 2024**.
- Les entretiens des parents et élèves candidats avec les membres des commissions auront lieu au collège A. de Saint-Exupéry, le **mercredi 10 avril 2024** entre 8h00 et 13h00

**Plus d'informations aux portes ouvertes du
collège le vendredi 10 février 2024 (17h00-20h00)**



**1 rue Gustave Courbet
56000 Vannes**

**02 97 63 28 54
ce.0560223n@ac-rennes.fr**